

## LES 7 BONNES PRATIQUES CLÉ REAL À RETENIR

### 1 JE NE FAIS PAS MA DEMANDE DE CLÉ NOTAIRE TANT QUE JE NE SUIS PAS NOTAIRE EN EXERCICE

- ✓ Une clé REAL contient, une fois initialisée, un certificat de signature authentique électronique, qui permet à son porteur de signer des actes authentiques électroniques.
- ✓ Elle ne peut être remise qu'à un notaire déjà en exercice.
- ✓ Je m'assure donc avant de faire ma demande de clé REAL d'avoir en ma possession, le justificatif de l'exercice de ma profession au sein du notariat :
  - prestation de serment,
  - arrêté de nomination,
  - publication du Bureau de Gestion des Carrières adresses géographique et postale de mon office dans les référentiels de la profession.

### 2 AVANT DE FAIRE MA DEMANDE DE CLÉ REAL, JE VÉRIFIE LES COORDONNÉES DE MON OFFICE

- ✓ Je m'assure que la Chambre dont je dépend, a bien renseigné avec les coordonnées actuelles et correctes, les adresses géographique et postale de mon office dans les référentiels de la profession.

### 3 JE NE MULTIPLIE PAS LES COMMANDES DE CLÉ REAL

- ✓ Il est admis d'avoir deux clés pour assurer son activité quotidienne au sein de l'office.
- ✓ Une fois ma première clé initialisée et active, je peux en commander une seconde :
  - quelques mois après avoir initialisé ma clé actuelle, pour que les deux clés n'expirent pas en même temps
  - afin de sécuriser mon activité en cas de perte, vol ou blocage d'une de mes clés
- ✓ Au-delà de deux clés, pour mon rôle au sein de l'office, je ne commande pas plus de clés.

#### RISQUE ÉVITÉ :

Plus de clés représente un risque d'autant plus grand de perte, de vol et donc d'utilisation frauduleuse, ou d'usurpation de mon identité avec ma signature électronique

### 4 AU QUOTIDIEN, JE NE PRÊTE JAMAIS MA CLÉ

- ✓ Ma clé REAL m'est remise selon un processus conforme à la réglementation européenne eIDAS sur la délivrance de certificats de signature électronique qualifiée.
- ✓ Au cours de ce processus, mon identité est rigoureusement vérifiée par le notaire mandataire avec lequel je réalise mon face-à-face. Le code d'activation qui m'est remis, associé au code de 8 à 16 caractères choisi lors demande qui doit être connu de moi seul, permettent de s'assurer que je suis la seule personne en capacité d'initialiser ma clé.
- ✓ Ma clé porte des certificats de signature électronique qui me sont personnellement délivrés et me permettent de signer électroniquement des documents avec la même validité juridique que ma signature manuscrite. Elle est personnelle et inaccessible.

#### RISQUES ÉVITÉS :

- **pour moi**, j'évite la réalisation de faux en écritures publiques, délit passible de peines d'emprisonnement et de lourdes amendes.
- **pour mes clients**, j'évite une potentielle nullité juridique des actes signés par une autre personne que moi avec ma clé REAL.



### 5 AU QUOTIDIEN, JE NE LAISSE PAS MA CLÉ CONNECTÉE À MON POSTE SANS SURVEILLANCE

- ✓ Ma clé REAL me permet d'accéder aux applications mises à disposition pour le notariat par l'ADSN sous la responsabilité du CSN (MICEN, Tele@ctes, Casier Judiciaire, Etat civil, FCDDV, Pacsen, Sacre, ...).
- ✓ Selon mon rôle au sein de l'office, elle peut également me permettre d'effectuer des virements souvent pour des montants importants.
- ✓ Ma clé est sécurisée avec un code PIN sur 4 chiffres que je suis le seul à connaître. Mais par le biais d'un appel avec usurpation d'identité, d'une prise en main sur mon poste à distance et de l'installation d'un logiciel illicite, un tiers malveillant peut parvenir à récupérer ce code PIN.

[...]



## LES 7 BONNES PRATIQUES CLÉ REAL À RETENIR

- ✓ Il ne pourra pas utiliser ce code PIN tant que ma clé REAL sera en ma possession ou sur ma surveillance. En revanche il pourra utiliser ma clé pour toutes ces fonctionnalités si je laisse ma clé connectée à mon poste en mon absence.
- ✓ Je dois déconnecter ma clé REAL

**RISQUE ÉVITÉ : que ce soit pour mes clients et moi-même, je me prémunis...**

- de détournement de fonds par des virements frauduleux
- de détournement d'informations sensibles et personnelles pouvant servir ultérieurement à des usurpations d'identité



### 6 JE CHANGE DE SITUATION, JE CHANGE DE CLÉ

- ✓ Ma clé REAL m'est remise pour un rôle précis au sein de l'office dans lequel je suis nommé et un état civil défini.
- ✓ Tout au long de ma carrière et de ma vie, des changements professionnels ou personnels se produisent et nécessitent un changement de ma clé REAL :
  - Je change de rôle au sein d'un même office
    - Je passe de collaborateur/trice à notaire salarié ou associé
    - Je suis notaire salarié et suis nommé associé ou titulaire de charge
    - Je suis notaire associé ou titulaire et redevient notaire salarié
  - Je change de nom sans changer de rôle au sein de mon office
    - Je me suis marié et ai pris le nom de mon conjoint
    - J'ai divorcé et ai repris mon nom de naissance
    - J'ai changé de nom par le biais d'une procédure de changement de nom
  - Je change d'office

**RISQUES ÉVITÉS :**

Risques de confusion entre les anciennes et nouvelles clés, comme par exemple la signature d'actes authentiques avec une clé d'un autre office que celui où j'exerce donc un problème de dépôt d'actes dans le minutier électronique du mauvais office.



7

### JE REVOQUE TOUTE CLÉ QUE JE N'UTILISE PLUS

- ✓ Tout au long du cycle de vie de ma clé REAL, des événements peuvent se produire qui me conduisent à demander une nouvelle clé REAL :

- Changement de situation (voir point 5)
- Perte, vol de ma clé
- Blocage de ma clé (le plus souvent après 3 codes PIN erronés)
- Reprise de mon activité après un arrêt long

- ✓ Pour tous ces cas, mon ancienne clé REAL ne va plus me servir.

Même si je n'utilise plus ma clé (clé jetée ou rendue) ou que la clé est bloquée et non utilisable sur les applications mises à disposition du notariat fonctionnant avec une clé REAL, **les certificats présents sur une clé REAL non révoquée, sont toujours valides et pourraient être utilisés à des fins non souhaitées.**

**⚠ Seule la révocation sur Sacre, permet de prévenir l'Autorité de Confiance qu'est le CSN, que les certificats présents sur la clé ne doivent plus être utilisables.**

- ✓ Je dois donc la révoquer par un des moyens suivants :

- Sur le portail SACRE, bouton « Je gère mes clés Real »/ « Révoquer ma clé »
- Si je n'ai pas accès au réseau privé real.notaires.fr, directement sur internet sur le site : <https://revocation-carte-real.notaires.fr/>
- Si je n'ai pas accès à internet, j'appelle le numéro **0 800 306 212** Service & appels gratuits pour joindre le service Support ADSN qui pourra le faire sur ma demande avec ma réponse à la question de confiance donnée lors de mon initialisation de clé
- Si j'ai perdu la réponse à ma question de confiance, je contacte mon mandataire de Chambre qui peut le faire pour moi.

**RISQUE ÉVITÉ :**

- **pour moi**, les risques d'utilisation frauduleuse de mes certificats de signature électronique (signature de documents pdf par exemple...)
- **pour ma profession**, une multiplication des clés en circulation dont de nombreuses clés non utilisées, donc une gestion complexe du parc de clés.

